

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 18 fr. —

UN GESTE D'ALBERT THOMAS

directeur du Bureau International du Travail félicité par la Section genevoise du P. S. I. O.

On annonce que le Parti socialiste unitaire italien a saisi l'Internationale ouvrière d'une protestation à la suite du discours que M. Albert Thomas a prononcé devant M. Mussolini.

Le bureau de Zurich a consulté le Parti Socialiste français.

Il y a quelques jours, le journal « L'Unité » de Paris, créé par feu G. Attia, racontait qu'Albert Thomas, ancien député, actuellement directeur du Bureau International du Travail à Genève fit un voyage d'études en Italie, ses moyens le lui permettant, puisqu'il touche 300.000 francs suisses, soit au cours du voyage un million trois cent cinquante mille francs. Une paille !

Se trouvant à Rome le jour de la grande manifestation des syndicats fascistes, debout dans sa loge, il salua Mussolini à la romaine, lorsque celui-ci fit son entrée dans la salle.

Ce geste ne passa pas inaperçu et fut fort remarqué par tous les assistants, et l'écho s'en répandit immédiatement dans la ville et fut transmis partout.

Il produisit l'effet que l'on devine dans toutes les sections, et celle de Genève s'en empara pour voter son exclusion avec félicitation.

Nos confrères de « Tunis Socialiste » n'ignorent certainement pas ces faits, mais n'en ont pas parlé.

Est-ce qu'il y aurait des grâces d'Etat pour ce profiteuse d'après-guerre qui a lâché la députation pour se réfugier dans le bon fromage de Gruyère qu'est la direction du Travail ?

Evidemment non, mais pourquoi ce silence inexplicable et incompréhensible chez nos confrères, si châtouilleux lorsqu'il s'agit d'un Varenne ou d'un Pierre Hamet et cette complaisance pour ce gros personnage qui est la risée de tout le monde à Genève, nous en parlons en connaissance de cause et non par ouï-dire.

S'il est exclu, il doit naturellement se démettre de sa fonction, car il n'est là que parce que le « parti » l'y a envoyé.

Mais on peut nous croire sur parole, il ne bronchera pas et ne s'en ira que si l'y est contraint et obligé.

Ce qui ne l'obligera pas à coucher sous les ponts, car le particulier a pu mettre du foin dans ses bottes pour ses vieux jours et, prétend-on, acheter un château, comme le lieutenant de la dame Blanche.

La loi de Lynch aux chauffards

Depuis six mois, la liste des victimes des chauffards s'allonge tous les jours. Comment en serait-il autrement quand on voit tant d'automobiles circuler en ville à des vitesses exagérées, sans souci d'écraser ces bons piétons qui n'en peuvent mais, et n'ont pas le temps de se garer !

Et puis, à vrai dire, il y a trop d'automobiles aujourd'hui dans notre bonne ville de Tunis, qui ne servent qu'à éclauber le pauvre monde qui va à pied, aussi ferait-on bien à la prochaine Session du Grand Conseil, de voter un impôt très lourd sur les autos des villes autres que ceux servant à des usages commerciaux, non seulement celui-ci procurerait des ressources importantes au budget, mais il arrêterait peut-être cette folie qui s'est emparée de tous ces parvenus du calicot et d'avoir leur auto, « car ça fait chic ».

Nous ne comprenons l'auto que pour les gens de la campagne, pour les médecins, qui peuvent être appelés d'urgence auprès d'un malade et quelques autres rares professions.

Mais ces promenades à travers la ville pour ne rien faire, pour le plaisir de se montrer en auto, nous exaspèrent comme elles exaspèrent tout le monde.

A les voir filer en 4^e vitesse, on se demande quelles affaires si pressantes appellent tous ces chauffards ?

Dernièrement, l'un d'eux écrasait ce pauvre M. Devaux, qui mourait sur le coup ; quelques jours après, un autre écrasait deux jeunes enfants, de 10 et 6 ans, Krief et Gozlan, et c'est miracle que le premier n'ait pas été tué sur le coup. Affreusement blessés, ils furent transportés l'un à l'Hôpital Israélite, et le second Krief, dans une clinique où les soins donnés, ont pu l'arracher à la mort. Et leur écraseur court sans doute

toujours à de nouveaux exploits !

En voilà assez, si la justice est impuissante, il serait utile de créer une loi contre les chauffards et de leur appliquer la loi de Lynch, qui aurait tôt fait de les mettre à la raison.

En attendant, nous voudrions voir les chauffards arrêtés sur le champ et gardés en prison jusqu'à l'issue de leur peine d'emprisonnement. Ce serait un commencement avant la justice sommaire du peuple exaspéré qui tôt ou tard finira par éclater, car on en a assez de ces écraseurs qui se jouent de la vie d'autrui, et que rien n'oblige à marcher à des vitesses exagérées surtout en ville.

Pourquoi les épargnerait-on, alors qu'eux n'épargnent personne ?

J. S. P.

LE PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Les originaires d'Avignon et du département de Vaucluse seront heureux d'apprendre que quelques personnalités avignonaises, éprises de l'incomparable beauté de la cité et soucieuses de la conserver, se sont réunies en société.

Son but, dit notre confrère Hyppolite Jean, dans le « Petit Marseillais », n'est pas de procéder elle-même à la restauration du palais, mission qui incombe à la Commission des monuments historiques au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts. Elle a simplement voulu grouper toutes les compétences pour assurer la conservation de cet admirable édifice, ainsi que du pont légendaire et des remparts et autres monuments qui donnent à cette ville un caractère si pittoresque et si particulier.

Il suffit de signaler la composition du Conseil d'Administration pour se rendre compte de la haute portée morale de la société.

On y voit MM. Auguste Galent, le chanoine et Charles Legras, le docteur Gabriel Colombe, le propre frère du sympathique directeur du Magasin Général de notre ville, J. Bérard, A. Sjeart, Mesdames Joseph Pons et Auguste Verdet, MM. Henri Fabre, Joseph Girard, Emile Poinet, docteur Paul Pamard, René Pons docteur François Rémy-Roux et Pierre Thomas.

Mais parmi ces Avignonnais distingués, celui qui s'impose particulièrement à l'administration de tous, dit notre confrère, c'est le docteur Colombe qui apporte dans sa mission de conservateur du Palais des Papes un dévouement remarquable. Sa précieuse collaboration à l'œuvre de restauration de la demeure apostolique lui a d'ailleurs valu du Ministère de l'Instruction publique la distinction enviée de membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Il n'a pas hésité pour préciser les destinées du colosse de pierre de se rendre à Rome et d'en retourner avec une multitude de documents et de revenir avec l'impression que le Palais des Papes d'Avignon jouit d'un prestige énorme, il peut soutenir la comparaison, il est même plus représentatif que le Vatican lui-même.

C'est bien un régal de l'esprit que de suivre le docteur Colombe à travers les salles du palais, en écoutant les captivantes explications qu'il donne de leurs origines ou de leur restauration et en s'associant à ses divers projets les rendre plus attrayants aux innombrables visiteurs qui les parcourent.

Tout récemment il intéressait cinq membres de la société des amis du Palais des Papes à la création d'une bibliothèque qui mettrait à sa disposition une première mise de fonds de 250.000 francs. En un mot, le docteur Colombe est le grand animateur de la société, et à ce titre mérite tous les remerciements qui ne lui sont pas marchandés en Avignon comme ailleurs.

Félicitons-le nous aussi de consacrer une grande partie de son temps à la restauration de ce palais qu'on avait — ô sacrilège — transformé en caserne pour y loger un régiment de ligne.

Echos & Nouvelles

LES OBSEQUES DE Mme F. GALLINI
Suivant la volonté de Mme F. Gallini, veuve du sénateur de la Corse et maire de Sousse, son corps a été ramené dans sa ville natale pour y être inhumé auprès de son mari et des siens.

Les obsèques ont eu lieu mardi après-midi au milieu d'une affluente considérable, car tout Sousse a voulu accompagner à sa dernière demeure la compagne dévouée de celui qui a tant fait pour sa ville d'adoption qu'il aimait à l'égalité

de sa petite patrie, l'île de Beauté.

Citer des noms ? serait citer toute la ville, et M. le Résident Général avait tenu à se faire représenter par le colonel Courtat, directeur de son Cabinet Militaire.

Nous regrettons infiniment qu'un empêchement de la dernière heure ne nous ait point permis d'être auprès de nos amis, M^{rs} Charles Gallini, Casanova, colonel Felici et de toute la famille.

En leur renouvelant nos condoléances nous nous excusons auprès d'eux, et les prions de croire à nos regrets très sincères.

AUTOUR DES ELECTIONS INDIGENES

Il nous revient que ces opérations électorales seraient loin de s'être passées correctement ; on prétend qu'une pression très forte aurait été faite sur un grand nombre d'électeurs.

On cite parmi les plus zélés un certain fonctionnaire qui doit être rappelé sévèrement à l'ordre.

Nous y reviendrons.

LE CENTENAIRE DE TAINÉ

La Société des Amis de l'Ecole normale a célébré dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le centenaire de Taine qui fut un colon tunisien de la première terre. Il possédait, en effet, le domaine de Bou-Arada, cédé par son petit fils à la Direction Générale de l'Agriculture qui en a fait un centre de colonisation des plus prospères, aussi les colons voudraient donner le nom de Taine à leur centre.

Et pourquoi pas ?

De même qu'on pourrait donner celui Gallini à Sidi Ali ben Naceur, où le sénateur de la Corse possédait un hennir.

Ce serait un hommage rendu à l'un comme à l'autre.

Aussi voudrions-nous espérer que le Gouvernement souscrira avec empressement au désir des colons de Bou-Arada et à celui des amis du regretté sénateur de la Corse, maire de Sousse, l'orateur prestigieux et administrateur d'élite qui a fait d'une petite ville, une coquette cité qui fait l'admiration de tous ses visiteurs.

SIMPLE QUESTION

A M. LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de l'actuel proviseur du Lycée Carnot, nous devons y revenir puisqu'il n'a pas voulu s'amender.

Il est vrai que les temps sont bien durs aujourd'hui pour le pauvre monde, même pour un proviseur, alors comme le nègre Mac Mahon, il continue.

Nous redemandons donc à l'honorable Directeur général de l'Enseignement public si un proviseur a le droit de donner des leçons particulières et qui plus est d'enlever des élèves à d'autres professeurs, qui ont besoin plus que lui de cet appoint pour faire figure honorable ?

M. le Directeur du Lycée est peut-être un savant, mais d'après les on-dit, ce serait un fichu administrateur, car le Lycée n'aurait jamais aussi mal marché que depuis qu'il le dirige.

Et c'est bien dommage pour notre grand établissement scolaire.

LA FETE DE LA SOUKRA

Si la fête de l'année dernière fut en tous points réussie et reste gravée dans la mémoire de ceux qui eurent la bonne fortune d'y assister, celle de cette année ne le fut pas moins et ne le cède en rien à sa devancière.

Tout l'honneur en revient au Comité et en particulier au grand animateur qu'est notre ami M. François Portelli, président de l'Association des Colons de La Soukra et à Mme Portelli qui recevait leurs invités avec sa grâce habituelle qui est un don chez elle, et que chacun se plaît à louer.

Toutes nos sincères félicitations au Comité et en particulier à nos amis M. et Mme Portelli.

LE DERNIER GESTE

D'UN HOMME DE COEUR

Par testament, M. Louis-Etienne Wiriol, président de Conseil d'Administration de la Compagnie des Ports, a fait don à chacune des communes de Tunis, Sousse et Sfax, d'une somme de 60.000 francs à répartir entre les sociétés de bienfaisance, et les caisses mutuelles de secours et d'assistance par le soir des Municipalités de ces trois villes.

M. Louis Wiriol a également légué une somme de 100.000 francs à la Caisse de prévoyance de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.

C'est avec un sentiment de gratitude émue que nous enregistrons le geste posthume de l'homme généreux et pro-

fondément bon que fut notre regretté ami.

Pour celui qui a connu — M. Wiriol, comme nous, ce dernier geste ne nous étonne pas de sa part aussi l'enregistrons-nous avec un sentiment de gratitude de reconnaissance par les humbles et les déshérités qu'il n'a pas oubliés, et pour le personnel de la Compagnie des Ports.

UNE CRAVATE BIEN-PLACEE

C'est celle de Commandeur du Nichan Iftikhar qui vient d'être décernée à M. du Halgouet, l'aimable inspecteur commercial de la C. F. T. de notre ville.

Nous le prions d'agréer nos sincères félicitations.

A LA RESIDENCE GENERALE

Meilleurs souhaits de bienvenue à M. Fernand Benoit, chargé du bureau de la Presse à la Résidence Générale qui est arrivé dimanche à Tunis, et a pris immédiatement possession de son poste.

LES MASQUES D'ARGILES

Sous ce titre, Pierre Hubac, pseudonyme d'un de nos plus sympathiques sous-chefs de service d'une de nos grandes administrations, vient de faire paraître un livre appelé au plus grand reluitissement et à un succès fou.

C'est une histoire carthaginoise contemporaine 1920-1927 dont les principaux personnages, tous connus, habitaient Carthage à demeure ou y passaient la saison estivale.

Ce livre a été édité par les Editions Argo, 35, rue Madame à Paris, son prix est de 12 francs, mais on doit le trouver dans toutes les grandes librairies si certains personnages visés et bien rentés ne les ont pas achetés en bloc, ce qui ne serait pas pour nous étonner.

Le défaut de place nous oblige aujourd'hui à remettre à un autre numéro, une analyse détaillée de ce livre que chacun voudra lire.

Fiançailles. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle Geneviève Lafitte, fille de notre confrère du « Petit Mafin » avec M. Arnaldo Forte, Consul de Portugal à Tunis.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux fiancés et nos félicitations aux familles.

Nous apprenons également les fiançailles de Mlle Mehrezia Belkhdja, nièce de nos amis le général Belkhdja, caïd de Bizerte et de Sadek Belkhdja, interprète principal à la Direction Générale des Finances avec M. T. Haddad.

Nous nous associons à la joie des parents et formons des vœux pour le bonheur des futurs époux.

DANS LA PRESSE ALGERIENNE

M. Barbier, ancien secrétaire de la rédaction de la « Presse Libre » d'Alger, vient de prendre la rédaction-chef de la « Dépêche de l'Est » et notre confrère Bensimon, celle du « Républicain de Constantine », deux journaux amis, avec lesquels nous entretenons des relations de bonne confraternité, et serons heureux de les continuer avec eux.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de peine le deuil cruel qui vient de frapper M. Constantin, associé de la firme Barbier et Cie, les imprimeurs-libraires bien connus, dans la personne d'un fils de 26 ans.

Nous le prions, ainsi que sa famille, d'agréer nos sincères condoléances.

— Notre confrère M. Nino Disegni, directeur de l'« Intransigeant de Tunis », vient d'avoir la douleur de perdre son père.

Nous le prions, ainsi que toute sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Pour venir du Maroc en France, débarquez à Marseille

Chacun sait que la traversée du Maroc en France par Marseille est la plus courte, la plus rapide, la mieux abritée ; elle est aussi la plus économique. Vous la feriez à bord des navires confortables et luxueux de la Compagnie Paquet, tels le « Maréchal Lyautey » (10.500 tonnes), qui est le plus grand paquebot desservant l'Afrique du Nord.

Les départs réguliers ont lieu tous les samedis de Casablanca, tous les dimanches de Tanger. En outre, tous les 14 jours, jusqu'au 24 juin, tous les 20 jours à partir de cette date, le courrier rapide du Sénégal à destination de la France fait escale à Casablanca et à Tanger, et y prend des voyageurs pour Marseille.

De Marseille, partent des trains à marche rapide composés du matériel le plus confortable : lits-salons, wagons-lits, couchettes, Pullman, voitures directes de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à destinations de

Paris, des stations thermales et climatiques, des grandes villes de France et des capitales étrangères.

Il est délivré à Tanger et à Casablanca, des billets comportant le parcours maritime (nourriture comprise) et le trajet par chemin de fer. Les billets simples sont valables 15 jours ; les billets d'aller et retour sont valables 30 ou 90 jours. Ces billets permettent d'effectuer l'enregistrement direct des bagages pour les principales gares P.-L.-M. et de se décharger ainsi de tout souci en cours de route.

Les passagers trouvent, au débarcadère à Marseille, un service automobile qui les conduit du quai à la gare de Saint-Charles.

Syndicat de la Mine de Djebel Trozza

Société Anonyme

Siège Social : 12, rue d'Espagne, à Tunis
Messieurs les actionnaires de la Société anonyme du Syndicat de la Mine de Djebel-Trozza sont convoqués en assemblée générale, au siège social, pour samedi 16 juin 1928, à 10 heures du matin.

Ordre du jour

1^o Communication du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1926-1927 ;

2^o Communication du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice 1926-1927 ;

3^o Approbation, s'il y a lieu, des comptes du sus-dit exercice ;

4^o Fixation, s'il y a lieu, des dividendes ou intérêts à distribuer aux actionnaires ;

5^o Autorisation aux membres du Conseil d'Administration de faire des affaires, traiter et passer tous marchés et contrats avec la Société, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

6^o Nomination ou des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1927-1928 et fixation de sa ou de leur rétribution ;

7^o Démission de deux administrateurs, ratifications et quitus à leur accorder ;

8^o Nominations d'un ou de deux administrateurs.

Questions diverses.

Conformément à l'article 32 des statuts, les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale, devront déposer leurs titres, seize jours au moins avant l'assemblée générale, au siège social de la Société, 12, rue d'Espagne, et dans tous les autres établissements financiers.

Le Conseil d'Administration.

REGENCE DE TUNIS

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Direction des Domaines et de la Colonisation

La propriété dite « Henchir Koldjane », d'une superficie de 804 hectares, forme trois lots qui seront mis en vente par voie d'enchères publiques, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation, le lundi 25 juin 1928, à 10 heures du matin.

Seront admis à participer à l'adjudication des candidats qui auront déposé dans les délais fixés, c'est-à-dire du 5 mai au 31 mai pour les candidats locaux, et du 10 mai au 31 mai pour les immigrants, une demande régulière d'attribution d'un lot de colonisation du programme 1928, et qui auront été classés par le Comité de Colonisation.

Le prix des lots sera payable dans les conditions suivantes.

Moitié dans les quinze jours qui suivront l'adjudication.

Les surplus en dix-neuf annuités égales, ne comportant pas d'intérêts, la première annuité exigible le 1^{er} septembre 1929.

Les frais préalables à l'adjudication, les droits de timbre et d'enregistrement et une provision de 50.000 francs à valoir sur la partie du prix, payable comptant devront être versés, à l'issue de la séance d'adjudication.

Les adjudicataires seront soumis aux conditions ordinaires imposées aux attributaires, de lots de colonisation. Toutefois, ils auront la faculté de remplir la clause d'installation personnelle en habitant soit sur le lot, soit dans les caïdats de Bizerte ou de Mateur.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Claude Berger et Cie — Marseille

Maison de Pyrotechnie
Fondée en 1888 Téléphone 1 30
Paonessa Père & Fils
Artificiers
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Fournisseurs de S.A. le Day et de la ville de Tunis
Fabrique à Bregel - Magasin de vente : 3, rue de Brest
Vente et location d'articles d'illuminations
et de décorations drapeaux français et internat
ionaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques
pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES ET STALLS POUR

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
B. - Etant donné l'importance de
d'achats nous vendons nos pianos
sous prix défiant toute concurrence

Demandez partout les
apéritifs Licari

COMBATTEZ LE
PALUDISME
et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par
L'AMALARIOL
en pilules : 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pi
lules par jour, est aussi un PREVENTIF DE
LA MALARIA et un EXCELLENT FOR
TIFIANT.
Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

Korbous
- Saison du 15 Novembre au 15 Mai -
Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1re classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

PLACEMENT OR
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement
40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots
de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue
d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de
250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX
SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque,
de Bourse et de Change.
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un
complet
signé
J. BELL
est une merveille
d'élégance
Le meilleur
marché de tout
TUNIS

Le Gérant : Emile LUMBROSO
IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

COMMENT J'AI ÉPOUSÉ UN MILLIONNAIRE

sans avoir de dot — L'instant le
plus passionnant de ma vie.



« Un jour un médecin me dit que ce n'est pas
l'âge mais la sous-alimentation de la peau qui
est en fait la cause d'un teint fané, des rides,
des tissus rétrécis et des muscles du visage
flasques et affaiblis. Sur son conseil je me mis
de suite à employer ce qui est maintenant la
Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur
rose. Cette crème contient, contre une garantie
de 100.000 francs, les éléments nutritifs extrême
ment nourrissants et spécialement préparés
qui, au dire des spécialistes de beauté, sont
nécessaires à la peau pour qu'elle conserve
sa fraîcheur, sa transparence et sa fermeté et
pour qu'elle évite les rides. Ce furent ma peau
et mon teint merveilleux qui d'abord séduisirent
le millionnaire que moi, pauvre fille sans
dot, je devais un jour épouser; et mon mari
avoue que si ce n'avait été pour mon teint
éblouissant, il ne croit pas qu'il m'aurait remar
quée la seconde fois parmi tant de jolies fem
mes. J'emploie encore tous les jours la Crème
Tokalon Aliment pour la Peau et quoique je
sois maintenant une mère de famille, mes amies
disent que je parais avoir tout au plus 23 ans ».
NOTE DE L'AUTEUR. — Etant donné la position
de premier plan que la femme dont il est ques
tion plus haut occupe dans la haute société
internationale, elle ne désire pas que son nom
figure dans cet article mais l'authenticité de
cette anecdote est garantie par l'auteur. Les
spécialistes de beauté recommandent l'emploi
de la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau,
couleur rose, le soir; et la Crème Tokalon, Al
ment pour la Peau, couleur blanche, non
grasse, le matin. Les préparateurs garantissent
le succès dans tous les cas, sinon votre argent
vous sera remboursé.

SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927
Téléphone dans toutes les chambres
avec la poste.

ASCENSEUR
Chambres avec salle de bains
Eau courante partout - Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE
Hôtel Eymon

Souffle du Zéphyr - Marsa Plage

J. EYMON & Cie, Propriétaires.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par
M. le Dr Guénod — 1re Clinique fondée
en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Agence Générale d'Assurances LA NATIONALE

Vie, incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALEVIE », se classe comme les années précédentes
en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beau
coup la Compagnie venant immédiatement après elle.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FÉLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n°197, Potinville n°2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et de monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rappor
tent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et
DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an
On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue
d'Alger, Tunis.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE À VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille
d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille
Concours Paris 1900

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Française
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à
Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C^{IE} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à
5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les
Mardis à 17 h.

TUNISIA PALACE

Les gares, des bateaux, de la poste, des théâtres
cuisine réputée à prix fixe à la carte ascenseur
Belle jardinière — Vêtements et tous ce qui
concerne la Toilette pour hommes — M. A.
Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie
en face la poste Tunis
Grande Fabrique d'espadrilles Ripoli Mertero
Gat Garcia — Téléph 2417 — 1, Rue Al-Djazira
Tunis — Gros - demi-gros - détail.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit
Paris » - Avenue de France - Tunis — Bram
frères et Cie Pres
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté
de Médecine de Montpellier, 53, rue des
maltais - Tunis — Maison Française.
Grand Hôtel de France — Premier ordre
— L. de Lacroix, propriétaire — Sousse
(Tunis).
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées colo
niales — Beccara et Nizard — Gros et
Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue
Léon-Roches - Tunis.
Mercurie Parisienne. — Jacques Bismuth —
Av. de France - Tunis. — Hauts nou
veautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", —
saphyres "Revel" et parfumerie "Aryes"
Fournitures complètes pour couturières.



MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS - 16, 18, 22, Avenue de France, Rues Amilcar, Annibal et Régulus - TUNIS

MALLETTES
portehabits « ULTIMA »
0^m 65 0^m 70 0^m 75
50 fr. 58 fr. 65 fr.

Lundi 11 Juin et jours suivants
TOUT CE QUI CONCERNE
Le VOYAGE, La CAMPAGNE, La PLAGE, Les SPORTS

CHAISES
transatlantiques pour en
fants, toile rayée
couleur... Fr. 14 90

sera exposé
DANS NOS ÉTALAGES

CHAISES
pliantes, pour jardin, fer
peint vert, lam
nelles bois... Fr. 14 99

BALANÇOIRES
pour enfants, hêtre, corde
chanvre avec an
deaux... Fr. 26

Service de Livraisons par Automobiles assuré en Ville, Banlieue et Grande Banlieue
Bardo, Manouba, Ariana, Djebel-Djelloud, Mutuelleville, Franceville, Radès, Saint-Germain, Goulette, Marsa, etc.

- RESTAURANT DU JAPON - G. FIORINI, Propriétaire — 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine
italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de
la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de
Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL.

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines
3 tissus goud rond. Télég. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET 7 - Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis — Téléphone 39.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances
sur marchandises et connaissements — Crédits documentai
res — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations
de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avan
ces sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons —
Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en
francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80. — Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

GARAGE VICTORINE 12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(27^{ME} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeu
bles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'a
cquéreur sur place, adressez-vous en confiance à
« OFFICE FRANÇAIS »

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{IE}

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs
entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de
machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale
des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grues
admis par les Administrations des Travaux Publics
et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14-15
REA BOUX Rue Es-Sadikia, Tunis
Entrepôt : Rue 8, de Portugal prolongée